

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 7 (1968-1969)
Heft: 30

Rubrik: Union suisse de Bruxelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNION SUISSE DE BRUXELLES

Au début de mars, l'Union suisse avait établi un programme de 9 manifestations, se succédant du 15 mars au 1er août. Les 6 premières ont eu lieu et se sont déroulées avec un succès que l'on peut qualifier d'encourageant. Si le loto du 15 mars et le tournoi de jass des 17 et 24 du même mois n'ont attiré que peu de monde, on peut l'attribuer à l'envoi tardif des invitations. Pour la soirée de cinéma du 17 avril, la Praesens Film de Zurich a bien voulu confier à la Swissair, qui l'a transporté à tire-d'aile à Bruxelles, son film « Quatre dans une jeep ». Cette bande de fiction, ainsi qu'un nouveau film sur l'Oberland bernois ont été bien accueillis par les quelques 130 spectateurs présents. Le succès du dîner amical fut une heureuse surprise. En effet, une cinquantaine de personnes se retrouvèrent, le 28 avril, à la Maison suisse, dans une ambiance sympathique, autour d'une choucroute, digne des meilleures. Précisons que la veille, il n'y avait qu'une dizaine d'inscriptions. Pour la Neuvième Symphonie, dansée finalement au Cirque, par les ballets Béjart, septante places avaient été retenues, d'emblée ! Il y eut une centaine d'inscriptions, dont un bon tiers après le délai fixé. De ce fait, les organisateurs vécurent quelques heures de fièvre, jusqu'à ce que tout le monde fut placé. L'Ambassadeur de Suisse et Madame Zutter contribuèrent par leur présence à cette incontestable réussite. Enfin, le dimanche 1er juin, une cinquantaine de courageux touristes se sont rendus en car à Bokrijk. Entre les averses, ils ont pu visiter ce beau domaine, parsemé de décors folkloriques. En dépit des conditions météorologiques défavorables, la bonne humeur des participants est restée au beau fixe.

Un certain nombre de compatriotes ont eu le plaisir d'assister au concert, donné le 25 avril, dans la grande salle du Collège St-Michel, par la Chanson de Fribourg. Ce fut une charmante soirée. Sous la baguette de M. l'Abbé Kaelin, la Chanson de Fribourg a fait une brillante démonstration de ses possibilités, tant dans les domaines folklorique, classique, que populaire. Cet ensemble, parfaitement mis au point, depuis des années, par son chef-fondateur, dispose d'un groupe de voix d'une qualité et d'une homogénéité exceptionnelles.

Encore trois manifestations à venir : le 14 juin, après-midi de bowling, suivie d'un dîner amical à la Maison suisse ; puis le 1er août, célébration de la Fête nationale, après quoi, on pourra tourner la page des activités du 1er programme. Il faut relever que le Swiss Junior Club a collaboré activement à la réussite de ces manifestations. On s'en réjouit, on l'en félicite, tout en souhaitant qu'il continue à contribuer au succès des suivantes. Merci à tous ceux qui, par leur présence, ont soutenu les efforts du Comité de l'Union suisse de Bruxelles.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ANVERS

Deux manifestations, qui remportèrent un réel succès, ont marqué tout spécialement cet hiver la vie de la Société suisse d'Anvers : sous l'impulsion de son dynamique Comité des fêtes un bal de carnaval, réservé aux plus petits de la Société, a été organisé pour le 16 février 1969. Grâce au fait que chacun s'était donné la peine de trouver des déguisements originaux pour les petits, il attira une nombreuse assistance et obtint un succès exceptionnel. Des intermèdes de danses classiques et folkloriques ont permis aux plus âgés d'admirer les évolutions de leur progéniture et aux plus jeunes de se désaltérer. Vu la réussite de cette expérience, elle sera vraisemblablement renouvelée l'an prochain.

C'est le 21 mars 1969 qu'eut lieu le banquet annuel de la Société, au cours duquel furent remis les prix aux gagnants du concours de jass. De très nombreux membres prirent part au repas succulent, arrosé de vins judicieusement choisis, et applaudirent tous les gagnants. Ce banquet fut suivi d'une sauterie, à laquelle jeunes et plus mûrs participèrent avec entrain. Ce fut une nouvelle et pleine réussite à porter au crédit du Comité des fêtes.

Fête nationale du 1er août

Comme de coutume, la célébration de la fête nationale aura lieu dans les pavillons du « Noordkasteel » le vendredi 1er août à 20 h précises. Le Comité compte sur la présence nombreuse des membres et amis belges. (Suite p. 3)

LA FÊTE NATIONALE SUISSE

sera célébrée le vendredi 1er août 1969 dès 20 h à la **PERGOLA** (Parc Meli, Expo 58).

Attractions folkloriques suisses.

Invitation cordiale à tous les Suisses et aux amis de notre pays.
LE COMITE.

L'INDUSTRIE DES TELECOMMUNICATIONS SUISSE EN BELGIQUE

L'industrie des télécommunications est normalement le domaine presque exclusif de quelques sociétés géantes internationales.

Malgré cette situation, l'industrie suisse dans ce domaine a su conquérir une place appréciable sur le marché mondial.

En Belgique, AUTOPHON, dont le siège social et l'usine principale sont situés à Soleure, n'a pas fait exception à cette règle et quinze années seulement après la constitution, sous droit belge, d'une extension de ce groupe suisse, a réussi à s'assurer une réputation de tout premier ordre qu'elle doit avant tout aux soins qu'elle apporte au service à la clientèle tant avant qu'après la vente.

Dans le domaine des réseaux de radiotéléphonie mobile et portative notamment, l'extension belge d'AUTOPHON a obtenu dans les dernières années, la première place sur le marché belge grâce à ses appareils miniaturisés représentant un produit typique de l'industrie suisse de haute précision.

Toujours à la disposition de la clientèle, un bureau d'études très développé et doté d'une grande expérience en la matière a permis à AUTOPHON de se réjouir d'une clientèle toujours croissante qui lui confie la solution de ses problèmes de

- téléphonie automatique,
- système de recherche personnes par récepteurs de poche sub-miniaturisés,
- réseau d'interphone,
- système de distribution de l'heure avec horloge de pointage, horcompteur et horodateur, etc...
- réseau de radiotéléphonie mobile et portative,
- système de transport de documents par tube pneumatique.

Un résultat typique dû surtout aux soins de son service technique et à l'excellence de ses produits est le fait que tous les systèmes horaires du nouveau complexe de la Radio et Télévision Belges ont été confiés à AUTOPHON.

De plus, la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, dont le système horaire provient en majeure partie d'AUTOPHON lui a confié l'entretien de toutes les horloges existant sur son réseau.

Un autre témoignage d'appréciation des prestations tant des appareils que du service d'AUTOPHON est le fait que toutes les ambulances du réseau national du Service 900 sont équipées d'un poste radiotéléphonique AUTOPHON.

† CHARLES A. PORRET

Un des plus anciens membres de la communauté suisse de Bruxelles, Charles A. Porret, est décédé, après une brève maladie, le 24 mai 1969, âgé de 71 ans. Attaché pendant près de 40 ans à l'agence de l'Office Suisse du Tourisme, il y dirigeait le service des conférences. Pendant cette longue période, il a consacré le meilleur de son temps et de son activité à parcourir, personnellement, toute la région francophone de Belgique, pour y parler de la Suisse et mieux faire connaître ses innombrables possibilités touristiques. Il le faisait avec un réel talent, une chaleur communicative, une conviction que, grâce à son éloquence et aussi à son humour, il parvenait à faire partager à son auditoire. Il s'est dépeigné, sans compter, dans l'accomplissement de cette tâche. D'un esprit ouvert, il s'intéressait tout spécialement aux questions littéraires et, en tant que collaborateur de plusieurs publications, il n'a cessé de compléter par sa plume, toujours alerte et souvent poétique, son activité de conférencier. Il était correspondant régulier de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, de l'Echo, revue des Suisses de l'étranger, et du journal des hôteliers suisses. Son activité s'exerça aussi dans les sociétés suisses de Bruxelles. Il fonda et présida, de longues années, les « Amis de Nicolas de Flue », groupement de jeunes. Il présida aussi la section de la Société suisse des commerçants. Il fut l'un des plus fermes piliers de l'association des Neuchâtelois de Belgique ; il animait de toute sa verve humoristique les assemblées de ses membres, notamment celles du 1er mars.

Bien connu et très apprécié par de nombreux milieux touristiques et intellectuels belges, il eut l'honneur de présider, jusqu'à sa mort, l'Association des Conférenciers de Belgique, ainsi que le cercle culturel de l'« Envol Jef Poels » à Bruxelles. De très nombreux amis belges et suisses ont tenu à apporter à sa famille, par leur présence à ses obsèques et par une quantité de fleurs, le témoignage de leur sympathie et de leur fidèle souvenir. Nous présentons à Madame Porret et à ses deux enfants nos condoléances émues.